





FAVORISER LE BIEN-ETRE ET L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DEPENDANCE

- Public concerné, conditions d'admission, effectif :
 - Public concerné :
 - Assistant de vie
 - Conditions d'admission :
 - Etre en activité (avoir au moins un employeur)
 - Obtenir l'accord d'un employeur de son choix pour pouvoir partir en formation.
 - Groupe: 4 à 12 personnes
- Pré-requis : Aucun
- Objectif:
 - Proposer des soins esthétiques et de bien être adaptés à la personne, à ses choix et à ses pathologies.
- Contenus/savoirs :
 - L'estime de soi, l'image de soi et les conséquences psychologiques de la perte d'autonomie.
 - Les limites de l'intervention de l'assistant de vie dans l'accompagnement au bien-être et aux soins esthétiques.
 - Les ressources, les associations et les structures de soins socio esthétiques.
 - Les différents types de cosmétiques.
 - Les allergènes et les risques.
- Modalités pédagogiques :
 - Méthode active
 - Méthode magistrale
 - Méthode démonstrative
 - Partages d'expériences
- Modalité d'évaluation :
 - Mise en situation
- Validation :
 - Attestation de fin de formation
 - Passeport de formation

Durée :

14 heures (2 jours)

Lieu et dates

Chemillé

• Les 6/03/2025 et 13/03/2025

Accessibilité handicap :

Contactez Mme Saint-Lô pour évoquer d'éventuelles spécificités et un accompagnement personnalisé, si besoin.

Satisfaction:

Cette formation n'a pas encore été évaluée

Contacts:

(responsable formation continue)
Ou
Véronique Chupin-Drouet
(secrétaire)
02-41-30-61-80

chemille@cneap.fr

Hélène Saint-Lô

MAJ : le 31/10/2024